

N° 7.

Coiffure du *reis-effendi*, ministre d'État, ou *reis-ul-kuttab*, chef des gens de plume.

Ce haut fonctionnaire est à la fois ministre des affaires étrangères et chancelier. Il porte un fez de velours en forme de calotte bouffante et un turban de mousseline brodée.

N° 9.

Coiffure du *sadri-a-s'hem* ou grand vizir, en costume de demi-gala.

Le *sadri-a-s'hem* est le chef de l'administration et dirige toutes les délibérations du divan. Lors de sa nomination, il devient dépositaire du sceau impérial et le porte toujours sur la poitrine; c'est une des marques principales de sa dignité.

Le turban du grand vizir, en tout semblable à celui du sultan, est de la grosseur d'un boisseau; il est complètement recouvert d'une pièce de mousseline, égale par ses dimensions à l'étoffe nécessaire pour la confection d'une robe. Dans les jours de cérémonie, cette coiffure est surmontée de deux aigrettes enrichies de diamants.

N° 10.

Le *sarcola*, coiffure de l'*ayha*, ou chef des janissaires.

Cet officier général est gouverneur de Constantinople et premier lieutenant du grand vizir. Comme tous les janissaires, sa coiffure est le *sarcola*, haut bonnet de feutre couvert en partie par un turban de mousseline blanche.

Les janissaires, corps d'infanterie, furent institués vers 1350 par le sultan Orkhan pour la garde du trône et la défense des frontières. A cette époque, les Ottomans n'avaient pour coiffure que le *kulah* ou bonnet de feutre et les janissaires le portaient blanc, comme marque distinctive.

N° 15.

Kizlar-ayha, chef des eunuques; pacha à trois *touks* ou queues.

Le *kizlar-ayha*, indépendamment du commandement des eunuques, a l'administration générale des dotations pieuses de La Mecque, de Médine et de celles qui appartiennent à la plupart des mosquées, à Constantinople et dans les provinces. C'est par ses mains que passent tous les messages que s'adressent le sultan et le grand vizir.

Také, grand bonnet de drap porté par les officiers du sérail. Longue pelisse de satin vert, garnie de fourrure, à longues manches pendantes découvrant celles du cafetan; ces dernières, bouffantes au milieu du bras, vont en se rétrécissant jusqu'au poignet. Babouches de maroquin jaune.

N° 17.

Silidhar-ayha, porte-glaive; costume de grande solennité.

Chef des quatre premières *khass-odassi* ou compagnies du corps, ce dignitaire peut être considéré comme le grand-maître de la maison du sultan. Il le suit, portant le sabre impérial, ordinairement suspendu derrière l'épaule gauche; dans les grandes solennités, il le tient appuyé sur l'épaule droite.

Les armes et les armures à l'usage particulier du sultan sont confiées à sa garde.

Také, petit bonnet de coton blanc piqué, accompagné de deux cordons tombant le long des joues; calotte brodée, en forme de casque, surmontée d'un flot de mousseline atteignant une certaine hauteur et retombant tout uni derrière les épaules. Robe de brocart, croisée sur la poitrine et serrée à la taille par une ceinture largement étoffée.

Le grand vizir et les pachas de province ont tous leur *silidhar-ayha* sous la direction duquel sont placés tous les gens à leur service.

ULÉMAS.

N° 3.

Coiffure du scheik des Cadrys.

Scheik, vieillard, ancien, est le titre honorifique des supérieurs des différents ordres de derviches et des prédicateurs de mosquées.

Les Cadrys forment une des douze sectes nées au sein de l'islamisme.

Oesuf, turban des ulémas. Mahomet II, connu par la protection qu'il accordait aux ministres de la religion et aux gens de lettres, adopta ce turban pour son usage particulier. C'est depuis cette époque que l'usage des turbans garnis de mousseline devint général. — Robe de drap vert, couleur propre au corps des ulémas; en hiver, ces robes sont garnies de petit-gris ou de zibeline.

N° 5.

Coiffure d'un derviche cadry.

La coiffure de presque tous les derviches porte le nom de *tadjah*, qui signifie couronne. Ce sont des turbans dont la forme est différente, soit par la manière dont la mousseline est pliée, soit par le drap du bonnet qui est partagé en plus ou moins de sections. Chez les cadrys, ce bonnet présente six divisions.

Très peu de derviches se permettent l'usage du drap dans leurs vêtements; l'*aba*, étoffe de feutre qui se fabrique dans l'Anatolie, est celle qui leur est ordinairement réservée.

ITSCH-AGHASSYS (officiers de l'intérieur du sérail).

N° 2.

Tutunçiy, page qui a soin des pipes et du tabac du sultan.

Turban de velours qui paraît être le *musjeweze*, coiffure innovée par Bajazet II (1481-1512). Soliman I^{er}, bien qu'il eût inventé plusieurs formes de turban, s'en tint de préférence au *musjeweze*; il le portait garni de mousseline, tantôt blanche, tantôt rouge. — *Orta-couschak*, veste longue croisée sur la poitrine, fendue sur les côtés, serrée au corps par une ceinture de cachemire dans les plis de laquelle est passé le *bischak*. Long chalwar. Babouches jaunes.

Dans aucune maison les domestiques ne portent de livrée; ils font usage de toutes sortes d'étoffes de soie et même de châles des Indes.

N° 6.

Eunuque.

Les eunuques noirs, au nombre d'environ deux cents, sont préposés à la garde du harem impérial; le *kizlar-ayha* (voir n° 15) les commande.

Také, haut bonnet de drap. Long cafetan à quatre pans dont deux sont relevés dans la ceinture. Tunique rayée sous laquelle on aperçoit le chalwar descendant jusqu'à la cheville. Babouches de maroquin jaune.

Les grands dignitaires ont la prérogative d'entretenir deux ou trois eunuques pour le service de leur harem.

N° 8.

Cos-bekefi-baschi, porte-aiguilère.

Calotte en laine foulée, de forme élevée et cylindrique, se rapprochant du tarbouch; cette coiffure se termine en fond étoffé retombant sur l'épaule. Cafetan croisé; ses quatre pans forment la pointe, deux sont